



2024 / 83

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE VINGT-SIX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry - BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique - GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine - GSELL Bernard - JAY Hélène - KALIAKOUDAS Evelyne - MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc - MIBORD Josiane - POINTET André - RELIER Annie - RICHIER Maryse - ROUX MOLLARD Alain - VICHARD Daniel - VORGER Jean-Michel

POUVOIRS : M. COLLOMB Daniel à M. COLLIARD Dominique
M. DUNAND François à Mme GROS Claudine
M. GUILLARD Paul à Mme BRUNOD Aurore
Mme MORARD Ghislaine à M. GROGNIET Jean-Christophe
M. MORIN Jean Yves à M. POINTET André

EXCUSEE : Mme GERMANAZ Sylvie

Date de Convocation :
18 septembre 2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 24
Présents : 18
Votants : 23

Monsieur Marc MATHIS est désigné Secrétaire de Séance.

Objet : Décision modificative n° 3 Budget Eau

Le Président présente le projet de décision modificative n° 3 du budget Eau qui s'établit comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-022 : Dépenses imprévues (exploitation)	1 698,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (exploitation)	1 698,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6817 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	1 698,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €	1 698,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 698,00 €	1 698,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	566 022,00 €	0,00 €	0,00 €
R-238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	566 022,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	566 022,00 €	0,00 €	566 022,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	566 022,00 €	0,00 €	566 022,00 €
Total Général		566 022,00 €		566 022,00 €

Vu les instructions budgétaires M49,

Vu la délibération 2024/35 du 28 mars 2024 portant adoption du budget primitif,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVE la délibération modificative telle que présentée.

Pour	Contre	Abstention	NPPV
21			2 Dominique COLLIARD Daniel COLLOMB

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIE CONFORME AU DÉBAT.

Le Président,



André POINTET



Accusé de réception en préfecture
073-247300015-20240926-DE202483-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

